



# APPEL À CANDIDATURE

---

2025 / 2027

# ÉLECTIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

## APPEL À CANDIDATURE 2025/2027

**Bonjour à toutes et à tous, chers adhérents,**

Merci pour votre fidélité et pour le plaisir qui nous anime autour de nos ateliers internes de discussions et autres évènements de networking plus importants.

Le CPA est un écosystème riche de personnes et de personnalités que nous aimons fédérer et rassembler.

Aussi, nous entrons dans une période importante pour l'association : une période électorale !

Pour rappel, voici le bureau actuellement en place que vous avez élu le 13 avril 2023, il y a donc tout juste 2 ans :



Alban Peltier



Emmanuel Brunet



Mathilde Chenel



Christophe Bosquet



Clément Grandjean



Fabrice Perbost



Fort des premières missions qui ont été réalisées avec succès au bout de ce premier mandat :

- Un score CPA recueillant pas moins de 300 répondants pour évaluer les compétences des collaborateurs de notre industrie en matière de marketing digital performant !
- Une réorganisation plus souple de nos collèges historiques en commissions métiers afin de voir naître plusieurs projets tels que le baromètre influence et le baromètre Emailing & Newsletter que nous lançons cette année
- D'après négociations avec de nouveaux salons et évènements de rencontres one to one vous permettant de bénéficier de tarifs avantageux

Nous pouvons imaginer que cette liste de bureau pourra être reconduite sur un nouveau mandat de 2 ans : jusqu'en juin 2027.

Pour autant, notre association choisit ses représentants de manière démocratique. Dans cette perspective, il serait souhaitable que d'autres candidatures puissent se déclarer. D'autres listes de bureau peuvent ainsi se constituer.

Des élections vont donc avoir lieu au cours de la prochaine Assemblée Générale. Celle-ci devrait se tenir : le 26 juin 2025.

Nos statuts prévoient l'appel à candidature 60 jours avant l'élection, vous avez donc largement le temps d'y réfléchir et de vous organiser. Vous pouvez nous envoyer votre liste et votre projet avant le 16 juin.

Les modalités d'inscription sont très simples, il suffit de nous contacter : [contact@cpa-france.org](mailto:contact@cpa-france.org)

Il s'agit d'une tâche qui prend certes un peu de temps mais ô combien intéressante et enrichissante. Je ne peux donc que vous encourager à vous lancer.

Bien entendu, nos camarades du bureau et nous-mêmes nous tenons à votre disposition pour échanger si vous le souhaitez.

Bien amicalement.



BOULLAY Noella  
Directrice Déléguée du CPA



# Chers Adhérents, acteurs du Marketing Digital,

Avant l'été 2025 constituera une nouvelle étape dans la vie de notre association, avec l'élection de nos instances dirigeantes pour les deux prochaines années.

Lors de la prochaine assemblée générale, qui se déroulera le 26 juin 2025, vous serez invités à élire votre prochain Bureau.

Les Présidents des Collèges seront élus en réunion plénière selon un agenda qui vous sera communiqué en fonction de votre collège d'appartenance.

Ces deux instances (Bureau et Présidents des Collèges) formeront votre nouveau Conseil d'Administration ainsi que les administrés élus en CA.



**Nous lançons donc les appels à candidature  
dès maintenant !**

---

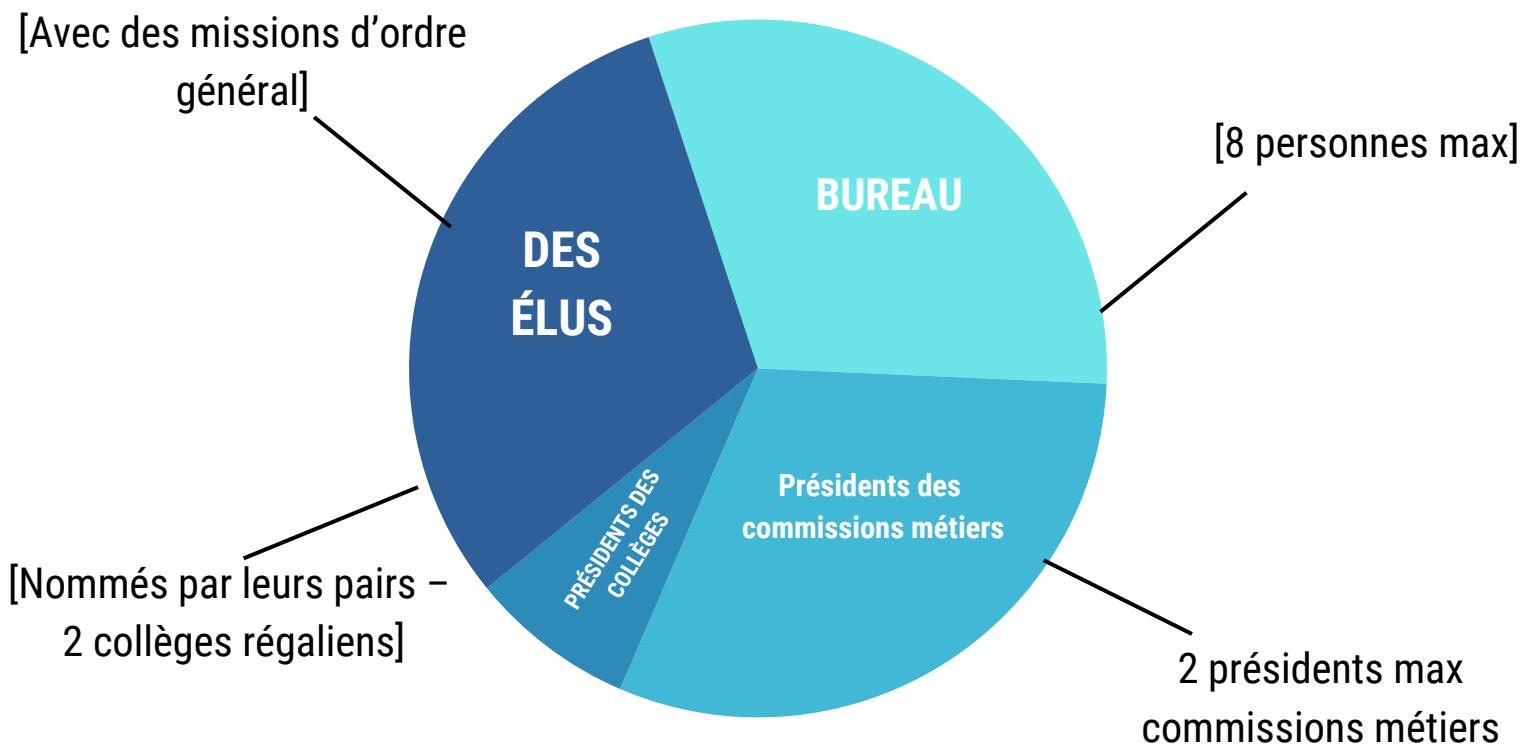
**WE NEED YOU**

Vous avez jusqu'au **lundi 16 juin 2025** au plus tard pour vous porter candidat si vous souhaitez porter un projet autour du Marketing Digital.

---

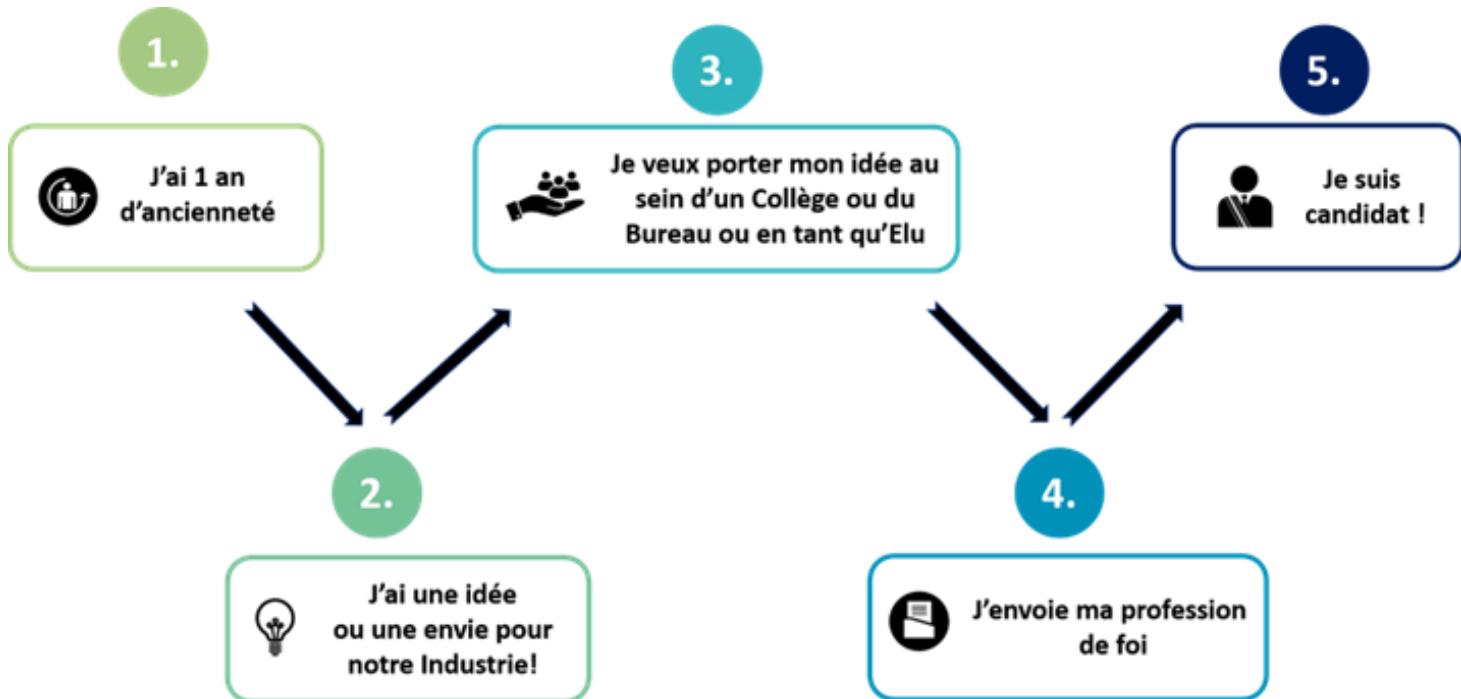
- 1. Le conseil d'administration : c'est qui ?**
  - 2. Je candidate: comment ça marche ?**
  - 3. J'ai jusqu'à quand pour me décider ?**
-

## 1. Le conseil d'administration : c'est qui ?



Le CA est composé des membres du Bureau, des Présidents des Collèges Régaliens, ainsi que des Membres Élus et de certains présidents de Commissions. Les Membres Élus et les présidents de Commission sont nommés par décision du Conseil d'Administration, sur proposition du Bureau.

## 2. Je candidate: comment ça marche ?



## **Attention : Cela vous engage !**

**Vous vous portez candidat pour les deux prochaines années**

**Le montant de la cotisation pour être au Conseil d'Administration est de 5 000€.**

Vous avez **1 an d'ancienneté au CPA**, vous êtes **membre adhérent à jour de votre cotisation**, vous avez un projet dans le domaine du Marketing Digital que vous souhaitez mener au sein du Syndicat ?

Alors n'hésitez pas : candidatez !

Ce peut être en tant que Président d'un Collège (option 1) ou en tant que membre du Bureau (option 2).

Vous pouvez également représenter et défendre l'intérêt général du Syndicat autour de votre projet sans pour autant occuper l'une de ces deux positions à partir du moment où les conditions pour être membre du Conseil d'Administration sont remplies (option 3).

### **Votre dossier devra comporter :**

- une biographie,
- La position pour laquelle vous souhaitez candidater (option 1, option 2 ou option 3),
- Votre projet pour les deux prochaines années décrit de manière précise (accompagné de tous supports estimés nécessaires à la bonne compréhension du projet),
- L'identité de votre représentant permanent le cas échéant, et
- L'attestation de cotisation.

Ces éléments nous permettrons de diffuser votre candidature sur l'ensemble de nos supports de communication : site web, Newsletter, réseaux sociaux, etc. en vue des élections.

Si vous souhaitez présider un Collège : le vote sera réalisé par vos pairs membres du Collège.

Si vous souhaitez occuper un rôle du Bureau : il vous faudra constituer une liste ou rejoindre une liste existante ; l'Assemblée Générale du Syndicat procèdera ensuite à l'élection des membres du Bureau.

L'élection des Présidents des Collèges, des membres du Bureau et de tout autre membre adhérent remplissant les conditions requises permettra la nouvelle constitution du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du Syndicat.

---

### 3. J'ai jusqu'à quand pour me décider ?

**23 avril 2025  
ouverture des  
candidatures**

**16 juin 2025  
Clôture et Publications des  
candidatures**

**26 mai 2025  
convocations**

**26 juin 2025  
AG**